

EPREUVES CERTIFICATIVES ANNULEES

Les directions communiquent via Facebook

Mercredi soir, la préfète de Liège Atlas a convoqué les élèves via Facebook pour un nouvel examen jeudi. Il y a eu deux absents seulement.

● **Stéphane VERPOORTEN**

Communiquer avec ses élèves par les réseaux sociaux, c'est le pari qu'a fait – avec succès – l'Athénée de Liège Atlas cette semaine. Devant les fuites, tergiversations et autres nébuleuses entourant les examens en ce mois de juin 2015, Anne-Marie Erwoinne, la préfète de ce sport études d'enseignement général, a décidé d'utiliser « les armes des élèves » comme elle dit, pour communiquer avec eux.

Dès lundi, à une heure où ses étudiants étaient déjà rentrés chez eux – et faisant suite au message qu'un élève lui avait envoyé sur Facebook –, elle lançait sur le même site une communication aux rhétos sur l'examen d'histoire (TESS). Pour demander à tout le monde, malgré l'annulation de l'examen, d'être là le jour suivant. Histoire de pouvoir leur parler sereinement (et officiellement) de tout ce qui se passait, et d'envisager la suite. Et tout le monde est venu !

Rebelote pour ce jeudi, avec l'examen de CE1D I de langues

(voir photos ci-contre). La préfète de Liège Atlas s'est adressée via Facebook aux élèves de deuxième pour leur signaler que l'examen écrit (celui qui avait fuité sur internet) était annulé, contrairement à l'oral.

« Les dernières nouvelles du front »

Ensuite, elle a publié un autre post pour donner « les dernières nouvelles du front » (sic) et signaler que, les écoles étant libres d'organiser un examen interne, il y aurait bien examen écrit de langue ce jeudi, et que tout le monde devait être là.

« Faites tourner par Facebook et SMS. Les conséquences pour les absents pourraient être graves. Je compte sur vous », écrivait la préfète dès 14 h. Répétant le post le soir. « Je précise qu'il s'agissait d'un post sur le mur officiel de l'école et que je signalais clairement que c'est moi qui parlais », confie Anne-Marie Erwoinne.

Quand on lui demande si elle s'était renseignée auprès de la Communauté française sur la validité de sa démarche, la préfète de Liège Atlas répond par la négative : « Je n'y ai pas trop pensé. Il y avait selon moi une certaine urgence et un besoin de clarté vis-à-vis des élèves, et j'ai décidé d'utiliser les réseaux sociaux. »

Un choix que comprend tout à fait Jean, un étudiant de rhéto déjà un peu inquiet dès lundi. « Vous savez, tous les jeunes naviguent désormais sur les réseaux

sociaux, confie Jean, et ce n'est pas étonnant que tout le monde ait répondu présent. Pour moi, c'est un bon moyen de communication. »

Pas d'excuse donc pour ceux qui ne seraient pas là ? « Pour moi non, répond Jean. Ce serait très étonnant que quelqu'un ne soit pas au courant d'un message lancé comme ça la veille dans l'après-midi. »

D'ailleurs, ce jeudi aussi tout le monde était là. Il y a juste eu deux absents, « dont un était déjà absent la veille. »

A noter que, pour l'examen de science pour le CEAD de mercredi, l'école a reçu la communication de l'annulation trop tard et l'examen a bien eu lieu. « Dont il ne sera pas tenu compte », précise Anne-Marie Erwoinne. La délibéré se fera, comme cela nous a été recommandé, sur base des points de l'année et des années antérieures. Nous allons quand même corriger ces examens, qui ont été faits dans des conditions normales par les élèves, pour voir si ça peut faire pencher la balance en faveur de l'élève. »

Nous aurions aimé interroger un représentant de la direction de la Communauté française pour savoir ce qu'il pensait de la démarche de la préfète de Liège Atlas, mais cela n'a finalement pas été possible, vu la masse d'appels reçus aux numéros d'appels gratuits installés ce jeudi pour répondre aux questions des parents inquiets. ■

VITE DIT

Un décret en urgence

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles adoptera vendredi matin dans l'urgence une proposition de décret visant à offrir une meilleure sécurité juridique à la certification des élèves privés cette semaine d'épreuves certificatives en raison des fuites des questions sur internet.

L'opération vise à se prémunir d'éventuels recours de parents d'enfants recalés. Les premiers conseils de classe commençant dès lundi prochain, il convient d'agir avant la fin de cette semaine. D'où la séance plénière convoquée vendredi matin. Pour la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet, le cadre législatif actuel est juridiquement suffisant, mais elle se dit ouverte à la discussion.

Les questions orales du CE1D en langues modernes fuient aussi

Jeudi matin, les questions orales de l'épreuve de langues modernes du CE1D ont été publiées sur internet. La ministre Milquet a dans ce cas-ci décidé de ne pas annuler l'épreuve, la fuite ne portant que sur les thèmes de discussion.

Numéro vert assailli

Le numéro vert ouvert pour répondre aux questions des parents a été assailli jeudi. En fin d'après-midi, le cabinet Milquet dénombrait plus de 360 appels.